

ouvert, prêt à apprendre, et il y en avait peut-être d'autres au-dessus de vous qui étaient prêts à enseigner. Mais actuellement, tous les novices ou presque tous qui viennent des universités arrivent pleins de science qu'ils épanchent autour d'eux et c'est une plaie dans l'Administration.

*M. Glen:*

D. A propos du numéro 14, je veux simplement dire que je ne sais pas dans le monde comment vous allez faire appliquer cela par règlement, dans les ministères.—R. Oh! nous ne pouvons pas.

D. C'est plutôt un souhait platonique qu'autre chose.—R. Exactement. J'approuvais simplement le principe et je souhaitais qu'il y ait quelque moyen de le rendre efficace.

D. N'y aurait-il pas un moyen, comme celui d'avoir, dans l'Administration, des écoles où ils pourraient se rendre aptes à travailler dans d'autres départements?—R. C'est une chose à laquelle je me suis arrêté brièvement l'an dernier. Je crois qu'on pourrait faire quelque chose d'utile dans ce domaine pour permettre aux employés juior des grands ministères d'étudier et de passer des examens de promotion.

D. En vue d'obtenir de meilleures positions?—R. Je crois que se serait une chose sage. Au fait, nous avons encouragé la tenue de tels examens et on est à en faire subir au ministère des Douanes. Je crois que ce serait une bonne chose d'en agir ainsi dans d'autres ministères.

D. Il n'y a pas d'autre moyens de mettre cette recommandation en pratique?—R. Non.

D. En relevant la compétence des étudiants de telle façon qu'ils puissent parvenir à d'autres positions?—R. C'est exact, je crois.

M. POULIOT: Il ne me reste qu'une question à poser. Serait-il possible de connaître le nombre de docteurs employés dans chaque ministère?

Le PRÉSIDENT: Quelle sorte de docteurs?

M. POULIOT: Tous excepté les docteurs en médecine, ou bien, qu'on mentionne les médecins séparément. J'aimerais en connaître le nombre.

Le TÉMOIN: Le seul homme que je connaisse qui puisse me donner ce renseignement, et je m'efforcerai de l'obtenir, c'est M. Ronson. Je lui demanderai s'il le possède.

*M. Pouliot:*

D. Je désirerais beaucoup l'obtenir. J'aimerais savoir combien il y a de docteurs au ministère des Mines, combien il y en a au ministère du Travail et combien au ministère de l'Agriculture.—R. Sans parler des médecins?

D. Non, non; je voudrais également savoir combien il y a de médecins au ministère des Pensions et de la Santé nationale.—R. C'est très bien.

M. GLEN: Qui sont les docteurs?

M. POULIOT: Je ne le sais, mais j'aimerais le savoir.

Le PRÉSIDENT: J'ai cru comprendre que la Commission approuve cette recommandation n° 14, mais qu'il est difficile de la mettre en pratique.

Le TÉMOIN: C'est cela.

Le PRÉSIDENT: Nous pourrions donc approuver cette recommandation quand même—proposée par M. Wermenlinger et appuyée par M. Boulanger.

M. BOULANGER: Pourrais-je poser une question?

Le PRÉSIDENT: Oui.

*M. Boulanger:*

D. Monsieur Bland, permettez-moi de vous demander de me dire ce qu'est un expert agricole. Je vois, dans le budget du ministère de l'Agriculture, qu'il y a je ne sais combien, des douzaines, d'experts agricoles.—R. Je pourrais peut-être vous l'expliquer de la manière suivante...

[M. C. H. Bland.]